universcience

DÉLIBÉRATION N° 19/250

Séance du jeudi 14 mars 2019

Approbation du rapport annuel 2018

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M. Bruno Maquart,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le rapport annuel 2018.

Fait à Paris, le 14 mars 2019

Le président du conseil d'administration

Bruno Maguart

